



natagora

La nature avec vous

The background is a composite image. The top half shows a panoramic view of a village with red-roofed buildings nestled in a valley, surrounded by rolling green hills and dense forests under a clear blue sky. The bottom half shows a close-up of a flock of white sheep grazing in a grassy field, with a wooden fence visible in the background.

Journée des volontaires 2023

Politique et plaidoyer – Atelier Réseau Ecologique

17 septembre 2023

Proposition (50 minutes)

- **Ce pour quoi l'équipe Politique & Plaidoyer milite**
- **Mobilisation à tous les niveaux – échanges**
 - **Votre approche**
 - **Vos priorités**
 - **Les synergies possibles**

Le Memorandum Natagora - élections 2024

- 3 piliers
- 14 revendications
- 83 mesures



Pilier 1: Un réseau écologique transversal et opérationnel

→ Situation actuelle

- +/- 15% du territoire sous statut de protection (Wal&Bxl) / 1% sous statut de protection fort (Wal)
- Objectif de mise sous statut de 30% du territoire dont 1/3 (10% du territoire) sous statut de protection stricte
- Carte du réseau écologique scientifique en cours d'élaboration (ULiège)

→ Pourquoi il faut agir

- Déclin de la biodiversité
- Difficulté des pouvoirs publics à trancher quand il est question de biodiversité: taille & diversité
- Le réseau opérationnel permet de répondre aux différents défis sociétaux

→ Inspirations

- Bruder, A, 2019: [The Importance of Ecological Networks in Multiple-Stressor Research and Management](#)
- Beninde, J. et al. 2015: [Biodiversity in cities needs space: a meta-analysis of factors determining intra-urban biodiversity variation](#)
- Foltête J –C et al. 2012 : [A software tool dedicated to the modelling of landscape](#)



→ La priorité Natagora

- Investir dans la création et la restauration des cœurs de biodiversité et de corridors afin d'atteindre les objectifs 30% & 10%
- Mise en place d'un outil intégré utilisé par tous les acteurs de l'aménagement du territoire et de la biodiversité

→ Avantages

- Un objectif simple, clair et chiffré en termes de protection et de conservation de la nature
- S'appuie sur l'existant et le renforce
- En ligne avec les engagements européens & internationaux

→ Ressources

- Contact Natagora: Joëlle Piraux, Amandine Tiberghien et Amaury Fraenkel



II. La biodiversité au cœur de tous les secteurs d'activités et territoires

Santé publique et santé des écosystèmes, même combat

Pour une **chasse** respectueuse de la nature et des usagers

Plus de naturalité pour des **forêts** résilientes

Zéro **artificialisation** nette et zéro perte nette de biodiversité

Une **agriculture** nourricière & fondée sur la nature

Développement d'une **trame noire** étoilée

Oui aux **énergies** renouvelables, pas touche aux cœurs de biodiv

Pilier 2: La biodiversité au cœur de tous les secteurs d'activités et territoires

Focus mesure phare - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11 à 16%	terrains artificialisés en 2022
11,8 km2/an	Rythme artificialisation moyen en augmentation en 2021 et 2022
305m2	Consommation moyenne/hab logt. Depuis 1985, augmentation annuelle
80% hors centralités	Disponibilité foncière en zone habitat

- *« Réviser les plans de secteurs ou a minima l'inscription en surimpression d'un périmètre de protection des espaces hors des centralités et des prescriptions supplémentaires relatives à l'optimisation spatiale (RW) »*
- *« Réviser le PRAS de sorte à offrir une protection aux zones vertes de fait, avec le cas échéant des mesures de gestion adaptées (RBC)»*
- *« Un seul outil de l'AT qui intègre le réseau écologique (RW et RBC)»*

Votre approche
Vos outils
Vos priorités

FOCUS outils pour protéger la biodiversité

Outils « volontaires » :

- ✓ Subvention à la restauration, gestion, plantation de haies
- ✓ MAEC
- ✓ programmes Life
- ✓ PCDN
- ✓ fauchage tardif
- ✓ cartographie du réseau écologique et son intégration dans les outils de l'AT (SDC, SDPC, SOL, etc.)
- ✓ intégration des enjeux biodiversité dans tous les plans (AT, Mobilité, développement rural, développement durable) et en particulier au sein du Programme Stratégique Transversal)
- ✓ Investir dans l'acquisition, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel

Outils « réglementaires » : CoDT, LCN, Code forestier, Code de l'environnement, Décret déchet, Décret Permis d'environnement, Décret pesticides, code rural, etc.

CoDT - Les outils stratégiques *(En rouge, le projet de révisions du CoDT non adopté!)*

Le **SDT** (Art. D.II.2), le **SDPC** (Art. D.II.6) et le **SDC** (Art. D.II.10) sont 3 outils, à valeur indicative, qui définissent, à l'échelle qui les concernent, la stratégie de développement territorial à adopter sur base d'une analyse contextuelle qui comporte les principaux enjeux, les perspectives et besoins (*en ce compris la protection et restauration de la nature*), les potentialités et contraintes (dont risques naturels prévus au D.IV.57) *+ contribution à l'optimisation spatiale + sites reconnus par la LCN et liaisons écologiques adoptées par le Gvt.*

Les objectifs de développement territorial et d'AT de ces outils visent:

- ✓ la lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle du territoire et des ressources (*Optimisation spatiale*)
- ✓ le développement socio-économique et l'attractivité territoriale
- ✓ la gestion qualitative du cadre de vie
- ✓ la maîtrise de la mobilité

Le SOL (Art. D.II.11) définit les obj. AT + aspect urbanistique (ex: implantation des bâtiments, gabarits, ...) pour une partie du territoire.

Le SDC définit, à l'échelle communale, la stratégie de développement territorial. Elle comprend:

- 1) les objectifs communaux de développement territorial et d'AT ainsi que la manière dont sont pris en compte les objectifs régionaux (SDT)
- 2) les principes (*et modalités*) de mise en œuvre des objectifs (*trajectoire, centralités, mesures dans le In et Out, ordre de priorité et affectation ZACC*), notamment ceux liés à *l'optimisation spatiale*
- 3) la structure territoriale

Cette structure territoriale identifie et cartographie :

- ✓ structure bâtie, en ce compris les *centralités* à renforcer;
- ✓ la structure paysagère;
- ✓ les réseaux de communication et transports fluides et énergie;
- ✓ les sites reconnus en vertu de la LCN et les liaisons écologiques adoptées par le Gouvernement en tenant compte de leur valeur biologique et de leur continuité en vue d'assurer un maillage écologique cohérent à l'échelle du territoire concerné (régional, pluricommunal et communal) (*remplacé par infrastructures vertes*)

ANALYSE CONTEXTUELLE

- principaux enjeux territoriaux
- perspectives et besoins :
 - économiques
 - démographiques
 - énergétiques
 - mobilité
- potentialités, risques (environnementaux) et contraintes
- artificialisation et étalement urbain
- **infrastructures vertes en ce compris le réseau écologique scientifique**

CHOIX POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX

- réunions de concertation
- débats publics
- propositions
- ...

STRUCTURE TERRITORIALE

- carte qui identifie :
- les centralités,
 - les aires de développement,
 - les réseaux de communication
 - **les infrastructures vertes**

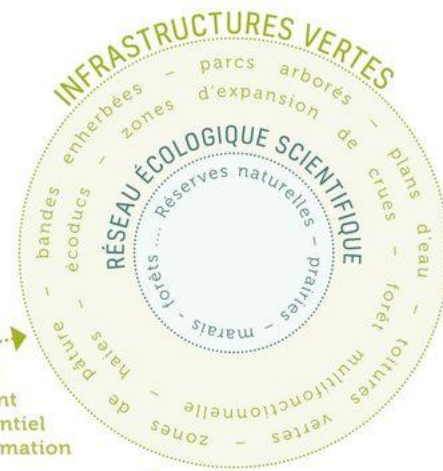
PROCESSUS D'ÉLABORATION
D'UN SCHEMA DE DÉVELOPPEMENT

Inventaire
de l'existant
et du potentiel
pour information

Sites retenus
à la suite des
choix effectués
par le politique
et l'ensemble des
acteurs

Les IV ont de multiples fonctions:

- > Développer les fonctions sociales et récréatives
- > Améliorer le bien-être et la santé
- > Réguler le climat local, régional et global
- > Gérer les eaux pluviales et les risques d'inondations
- > Produire de l'alimentation
- > Produire des matériaux et de l'énergie
- > Préserver et améliorer la qualité de l'environnement
- > Protéger et développer la biodiversité





MERCI



natagora

La nature avec vous